Écolabels hôteliers : simple affichage ou recomposition des pratiques ?

par

Pedro Gomes Lopes
Directeur général de The Swarm Initiative et doctorant en sciences de gestion à l'École polytechnique

Colombe Guellerin
Directrice générale adjointe de Hotels en Ville

Caroline Piel Martin-Roux
Présidente-directrice générale de Hotels en Ville

En bref

Les écolabels sont partout. Dans le secteur hôtelier français, près de 20 % des établissements se sont engagés dans une démarche de labellisation. Cela traduit-il une transformation réelle des pratiques ou une tentative de verdissement ? La diversité de ces labels, portés par des instances publiques ou privées, n'aide pas à y voir clair… L'Ecolabel européen, label public créé en 1992, se distingue par son exigence et son inscription dans une logique d'écoconception et de management environnemental. Sa mise en œuvre concerne à la fois les dispositifs techniques présents dans l'hôtel, les politiques de la direction, les pratiques des salariés et les usages des clients. À partir du cas de la collection parisienne Hotels en Ville, qui a choisi dès 2022 d'écolabelliser l'ensemble de ses établissements, cette séance reviendra sur la manière dont un écolabel initialement perçu comme une contrainte de conformité devient progressivement un cadre structurant de l'activité.

Compte rendu rédigé par Ève Mascarau
Séminaire animé par Michel Berry

L'École de Paris du management organise des débats et en diffuse les comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Parrains & partenaires de l'École de Paris du management :

Algoé[1] • Chaire etilab • Chaire Mines urbaines • Chaire Phénix – Grandes entreprises d'avenir • ENGIE • Groupe BPCE • Holding 6-24 • IdVectoR[2] • L'Oréal • La Fabrique de l'industrie • Mines Paris – PSL • NaTran • RATP • UIMM • Université Mohammed VI Polytechnique

1. pour le séminaire Vie des affaires / 2. pour le séminaire Management de l'innovation

Pour toute reproduction, totale ou partielle, contacter l'École de Paris du management
Tél. : 01 42 79 40 80 – e-mail : contact@ecole.org

■ ■ ■

Autres séances du cycle La Transition énergétique et écologique

« Créer une synthèse éclairante des savoirs scientifiques : la singulière organisation du GIEC »

par Franck Lecocq, économiste à AgroParisTech, coordinateur pour le rapport du GIEC
et Sophie Szopa, directrice de recherche en Modélisation de la chimie atmosphérique au CEA, coordinatrice pour le rapport du GIEC

« Décarboner les fournisseurs, oui, mais comment ? »

par Matthieu Heslouin, directeur exécutif de l'accompagnement, Bpifrance,
Serge Heuzebroc, directeur des Opérations, Camfil France,
et Aurélia Tremblaye, directrice des Achats, groupe ENGIE

« Programmer les tâches voraces en énergie quand celle-ci est disponible »

par Arnaud Crétot, fondateur de NeoLoco et Loïc Pérochon, fondateur de La Belle Tech

« Décarbonation : l'industrie automobile face à ses contradictions »

par Jean-François Giroux, ancien directeur R&D Décarbonation du groupe Valeo, ancien président du conseil de la Recherche de la PFA

« Le développement durable selon Michelin, une ambition très ancienne »

par Nicolas Beaumont, ancien directeur du développement durable, Michelin

« Le développement de masse des véhicules électriques de 2000 à 2024 »

par Patrick Pélata, président de l'Académie des technologies

« Débat stratégique : le *reporting* de durabilité, opportunité ou corvée pour les entreprises ? »

par Julia Maris, vice-présidente ESG, Groupe ENGIE, Tegwen Le Berthe, *Head of ESG scoring & methodology* d'Amundi, ancien membre du *Sustainability Reporting Board* de l'EFRAG et Chrystelle Richard, professeure associée à l'ESSEC Business School, membre du collège de l'ANC, membre du conseil de l'IAASB

« Les réseaux électriques, clé méconnue de la transition énergétique »

par Alfredo Parres, vice-président Renouvelables d'Hitachi Energy

« L'hydrogène vert pour l'OCP : une bénédiction stratégique »

par Till Zeino-Mahmalat, *Head of Green Hydrogen & Ammonia,* OCP Group

« Peut-on développer plus vite les énergies renouvelables ? »

par Michel Gioria, délégué général de France Renouvelables,
François Hiernard, *Head of Asset Management and Operational Strategy, Renewables Europe* chez ENGIE,
et Maxime Lavayssière, avocat *partner* du cabinet Valmy Avocats et consultant chez Volta Avocats

« La sobriété, contrainte temporaire ou futur désirable ? »

par Valérie Guillard, professeur de marketing à l'université Paris Dauphine – PSL,
Didier Holleaux, directeur général adjoint d'ENGIE, et Yves Marignac, porte-parole et référent en analyse et prospective de l'association négaWatt

« Ces deux start-up françaises qui s'attaquent à la recharge des véhicules électriques »

par Nicolas Banchet, *CEO* de Zeplug et cofondateur de ChargeGuru

« Des ressources énergétiques négligées : gaz de mine et autres solutions innovantes »

par Antoine Forcinal, directeur général de la Française de l'Énergie

■ ■ ■

Exposé de Pedro Gomes Lopes, Colombe Guellerin et Caroline Piel Martin-Roux

Les labels hôteliers

Pedro Gomes Lopes : Il existe plusieurs manières d'indiquer le caractère écoresponsable de produits ou d'entités. On observe, d'une part, une multiplicité d'appellations hétérogènes, souvent dépourvues de véritable certification et susceptibles d'induire en erreur. Relevant parfois du *greenwashing* (stratégie marketing fondée sur des engagements environnementaux exagérés), ces appellations peuvent désorienter le consommateur. On observe, d'autre part, des labels reconnus (Agriculture biologique, Ecocert, Ecolabel européen, FSC, etc.), structurés autour de cahiers des charges précis et généralement gouvernés par une puissance publique.

Pour évaluer la qualité d'un label dans le secteur hôtelier, trois critères peuvent être pris en compte. Il y a d'abord celui de sa transparence : un bon label doit avoir un référentiel public, connu de tous et révisé régulièrement entre partenaires. Ensuite, il doit considérer l'ensemble des étapes de production du service hôtelier, des farines utilisées pour les produits de restauration jusqu'à la gestion des déchets en fin de vie. Enfin, le processus de certification d'un label doit permettre d'en apprécier la robustesse, notamment au regard de l'indépendance des instances chargées d'auditer les établissements.

Depuis 2020, on observe une accélération massive de la certification environnementale dans le secteur hôtelier autour de trois labels de référence : Green Globe, la Clef Verte et l'Ecolabel européen. Le premier est un label international qui s'intéresse à toutes les dimensions de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans le tourisme durable (ancrage territorial, héritage culturel, patrimoine, dimension sociale, etc.). La Clef Verte, qui est prépondérant sur le marché, est un label privé de portée internationale qui certifie environ 3 000 établissements dans le monde. L'Ecolabel est, quant à lui, une initiative publique de l'Union européenne. Il concerne désormais quelque 900 hôtels, principalement en Europe, dont près de 400 en France.

Créé en 1992, l'Ecolabel est reconnu comme étant le plus robuste des labels. Pour l'obtenir, il faut remplir un cahier des charges strict autour de critères d'énergie, d'eau et de déchets. Il veille également à ce que la gestion des établissements inscrive la démarche écologique dans la durée, par exemple autour d'indicateurs de performance, de chartes ou de formations. L'objectif de l'Ecolabel est double : promouvoir la conception, la production, la commercialisation et l'utilisation de produits ayant un moindre impact sur l'environnement, et ainsi changer les pratiques internes des établissements ; et informer, en toute transparence, les clients. Il offre en retour un avantage concurrentiel aux établissements certifiés, en leur donnant accès au nouveau marché des consommateurs à la recherche d'hôtels durables (pour des raisons d'éthiques personnelle ou contractuelle, certains clients ont besoin d'aller vers ce type d'établissement pour respecter leur propre charte d'achats responsables).

L'exemple du groupe Hotels en Ville

Caroline Piel Martin-Roux : La société Hotels en Ville, que j'ai fondée en 2014, est structurée autour de trois axes : la gestion d'établissements pour le compte d'investisseurs (particuliers ou institutionnels), le conseil en acquisition et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (construction ou rénovation). Nous comptons aujourd'hui 28 hôtels parisiens, représentant un total de 915 chambres, soit en moyenne 35 par établissement. Sur cet ensemble, 21 hôtels ont été certifiés Ecolabel, les autres étant des acquisitions plus récentes, en cours de certification. Si, parmi ces hôtels, 18 sont également certifiés Green Globe, label que nous estimons très fort et complémentaire, nous avons fait le choix d'aller spécifiquement vers la certification Ecolabel pour plusieurs raisons : en externe, parce que nos partenaires de réservation, notamment américains, nous ont alertés sur la nécessité de nous hisser à de plus hauts niveaux d'écoresponsabilité pour maintenir nos réservations ; en interne, parce que nous avons réalisé que ces sujets à fort impact intéressaient nos investisseurs dès